

Atelier Agosta
3, Cours Louis Blanc
83610 COLLOBRIERES

Association N° 0833051362
www.atelier-agosta.fr

L'Art dans la Rue à Collobrières

Dimanche 19 SEPTEMBRE 2021

Madame, Monsieur,

Après une année « blanche » passée sous le signe de la COVID 19, l'Association des Artistes et Créateurs de Collobrières espère pouvoir d'organiser le 19 Septembre prochain la 16^{ème} exposition artistique dans la rue principale du village, manifestation qui rassemble chaque année entre 75 et 80 artistes: peintres, sculpteurs, céramistes, street artistes, photographes, artisans d'art, etc.

Nous serons heureux de vous accueillir si vous désirez exposer vos œuvres originales, et nous vous confirmerons la tenue de l'évènement et la confirmation de votre inscription fin Août, début septembre 2021. Votre chèque ne sera donc pas encaissé avant la tenue de la manifestation.

Vous trouverez ci-dessous le règlement de cette manifestation ainsi que le bulletin de participation à nous retourner avant le **31 août 2021**.

Vous voudrez bien noter qu'en raison du nombre limité de places, la clôture des inscriptions se fera sans préavis : les premiers courriers reçus (date de la poste faisant foi) seront les premiers retenus.

Pour tous renseignements complémentaires, et **compte tenu du chantier de mise à jour actuellement engagé sur notre site internet**, vous pouvez nous contacter :

- par courrier : Atelier Agosta - 3, Cours Louis Blanc - 83610 Collobrières
- par téléphone : Secrétariat au 06 14 70 59 74
- par mail : contact@atelier-agosta.fr

Recevez nos cordiales salutations.

La Présidente :
Dominique DANIERI
06 47 39 13 22



EXPOSITION "Collobrières, village des Arts"

REGLEMENT

- L'exposition est ouverte aux Artistes pour leurs propres œuvres originales.
- Les lieux d'expositions seront déterminés par l'A.A.C.C. - Les emplacements seront attribués aux exposants ; si vous désirez vous grouper avec des amis, merci de le signaler.
- Le rendez-vous est fixé à l'entrée du Pont ROSSI (pont Neuf) à partir de 8 h.
- Une participation de 20 € est à régler au moment de l'inscription (par chèque à l'ordre de A.A.C.C.). Cette somme sera remboursée en cas d'annulation du fait de l'organisateur. .
- Les exposants fourniront et installeront eux-mêmes leur matériel.
- Les exposants assureront eux-mêmes la surveillance de leurs œuvres et de leur matériel.
- L'A.A.C.C. assurera la diffusion de l'information, par voie de presse, affichage, bulletin municipal etc. ainsi que la couverture médiatique de la manifestation.
- En aucune façon la responsabilité de l'A.A.C.C. ne pourra être mise en cause par les exposants en cas de vol, dégradation, ou de tout autre incident survenu pendant la manifestation. L'exposant s'engage à exposer ses œuvres à ses risques et périls et, en cas de sinistre, à renoncer à intenter à l'encontre des organisateurs tout recours pour quelque cause que ce soit. Il s'engage également à obtenir de son assurance la même renonciation sans réserve.
- Une collation sera servie à midi à chaque exposant à la salle de la Ménagère (fléchage à suivre).
- L'exposition se terminera à 18h00 et les exposants pourront démonter leur stand et recharger dans leur voiture.
- A la fin de la manifestation, à 18h30, un apéritif rassemblera exposants et Collobriérois Cours Louis Blanc, devant l'Atelier AGOSTA.



.....
Bulletin à retourner à : A.A.C.C. – Atelier AGOSTA – 3, Cours Louis Blanc - 83610 COLLOBRIERES

Nom : Prénom :

Tél. : Portable : Courriel :

Adresse:
.....

Activité artistique :

Je participerai à l'exposition "Collobrières, village des Arts" le 19 Septembre 2021 à Collobrières. Je déclare avoir pris connaissance du règlement et m'engage à m'y conformer. **Je joins un chèque de 20 euros à l'ordre de A.A.C.C. et une enveloppe 110 x 220 mm, timbrée, libellée à mes nom et adresse.**

Signature : (précédée de la mention « lu et approuvé »)